



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ECE/1405
6 janvier 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Cinquante-huitième session

4-6 mars 2003

(Point 10 de l'ordre du jour provisoire)

**TRAVAUX DU GROUPE D'EXPERTS DU
PROGRAMME DE TRAVAIL**

Rapport du Président du Groupe d'experts

1. Depuis la cinquante-septième session de la Commission, le Groupe d'experts du programme de travail a été appelé à examiner les questions suivantes et à formuler les recommandations à ce sujet lorsque cela était possible/nécessaire:

- L'opportunité de séparer le Séminaire de printemps de la session annuelle, les dates de la session annuelle et du Séminaire de printemps, les thèmes qui pourraient être retenus pour le prochain Séminaire de printemps et pour le débat d'orientation de la session annuelle;
- Le renforcement de la CEE et les réformes possibles de ses activités;
- Les activités opérationnelles et leur efficacité;
- Les textes explicatifs du budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005.

Session annuelle et Séminaire de printemps

2. Le Groupe d'experts a été prié par le Bureau de procéder à des consultations sur l'opportunité de maintenir la tradition actuelle qui consiste à organiser le Séminaire de printemps en correspondance (quant aux dates et aux thèmes) avec la session annuelle ou d'organiser le Séminaire et la session séparément en 2003. Étant donné que certains pays de la région considèrent que la première moitié du mois de mai n'est pas une période propice à la tenue de la session annuelle et du Séminaire de printemps, le Groupe d'experts a examiné les solutions de rechange proposées pour la date de la session annuelle de 2003.

3. Certains experts ont noté avec préoccupation que la scission dans le temps des deux réunions susmentionnées entraînerait des frais de mission supplémentaires pour les participants en provenance des capitales et risquerait donc de compromettre la participation à ces réunions de certains pays en transition. C'est pourquoi le Groupe d'experts a décidé qu'il était plus judicieux de maintenir en 2003 la pratique existante, en organisant la session annuelle et le Séminaire de printemps durant la même semaine. Le Groupe d'experts a recommandé les dates du 3 au 6 mars 2003 pour l'organisation de ces réunions et est aussi convenu en général des thèmes qui seraient abordés au cours du débat d'orientation de la cinquante-huitième session annuelle de la CEE et du Séminaire de printemps de 2003.

4. Le Président du Groupe d'experts a rendu compte des résultats des débats du Groupe à la Réunion informelle spéciale de la Commission. Les décisions correspondantes concernant l'ordre du jour provisoire de la cinquante-huitième session de la Commission et le programme du Séminaire de printemps de 2003 ont été prises par la Commission.

Renforcement de la CEE

5. En accord avec les résultats des débats qui avaient eu lieu pendant la cinquante-septième session de la Commission sur le renforcement de la CEE, le Groupe d'experts a été chargé d'examiner les propositions de la Secrétaire exécutive sur la réforme de la CEE et de présenter les conclusions de cet examen à la Commission.

6. Depuis la cinquante-septième session de la Commission, le Groupe d'experts a convoqué plusieurs réunions sur la question. Ses débats ont reflété les points de vue partagés par les États membres dans les observations qu'ils avaient communiquées par écrit à la Secrétaire exécutive.

7. La Secrétaire exécutive de la CEE a participé à l'une des réunions du Groupe d'experts et informé les experts du résultat des débats sur la réforme de l'ONU qui avaient eu lieu à l'Assemblée générale, et de ses incidences sur les activités de la CEE.

8. Le Groupe d'experts a demandé au secrétariat de rédiger un nouveau projet de propositions sur le renforcement de la CEE et la réforme possible de ses activités, qui tiendrait compte des observations écrites des États membres sur le CRP.3 intitulé «Strengthening the Organization», ainsi que du résultat des débats sur la réforme de l'ONU et de ses incidences sur la CEE.

9. D'autres discussions sur la question pourraient être organisées au sein du Groupe d'experts après distribution par le secrétariat du nouveau projet de propositions au début de 2003. Les résultats des délibérations du Groupe d'experts seraient présentés à la cinquante-huitième session de la Commission.

Activités opérationnelles

10. À sa cinquante-septième session, la Commission a chargé le Groupe d'experts d'examiner les possibilités d'accroître l'efficacité des activités opérationnelles et en particulier de l'assistance technique de la CEE, et de lui soumettre, à sa cinquante-huitième session, les recommandations nécessaires à ce sujet.

11. Le secrétariat a distribué le document de base pour l'examen des activités opérationnelles le 27 novembre 2002. Étant donné que les experts doivent communiquer avec leur pays,

la discussion au sein du Groupe d'experts se tiendra au début de 2003. Les résultats de ce débat seront communiqués à la cinquante-huitième session de la Commission.

Textes explicatifs du budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005

12. Le Groupe d'experts a convoqué huit réunions entre septembre et novembre 2002 en vue d'examiner les textes explicatifs du budget-programme de la CEE pour 2004-2005 élaborés par le secrétariat de la CEE. Le Groupe a su gré au secrétariat de sa réflexion et des efforts évidents qu'il avait apportés à la préparation des tableaux («proformas») et des textes explicatifs pour les sous-programmes 1 à 9. Notant que le programme de travail proposé pour 2004-2005 correspondait généralement aux priorités établies dans le Plan d'action de 1997, le Groupe d'experts a examiné les propositions de la CEE et émis des conclusions et des recommandations qui ont été adoptées par la Commission lors de la Réunion informelle spéciale qu'elle a tenue en décembre 2002. La Secrétaire exécutive a réagi positivement aux recommandations du Groupe d'experts et s'est déclarée prête à les prendre en compte dans le document relatif au budget-programme qui serait envoyé au siège de l'ONU à New York, et dans le cadre des travaux futurs du secrétariat.
